

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

HABILLEMENT : CONNAISSANCE DE LA MODE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 524118U21D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 501
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1998,
sur avis conforme de la Commission de concertation

HABILLEMENT : CONNAISSANCE DE LA MODE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation a pour but de rendre l'étudiant capable d'analyser et de dégager les tendances et les caractéristiques de la mode, de rechercher son incidence sur le choix d'un vêtement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français:

- comprendre un message oral ou écrit;
- répéter fidèlement une information;
- participer à une discussion en utilisant un langage simple mais correct;
- donner une opinion sur un message reçu;
- prendre des notes en distinguant les points essentiels;
- rédiger un texte simple;
- demander et donner oralement ou par écrit une information, en utilisant des phrases claires, courtes, bien ponctuées.

En mathématique:

- utiliser les quatre opérations sur des nombres entiers, des nombres négatifs, des nombres décimaux;
- résoudre des problèmes impliquant la règle de trois, le calcul de fraction ou la recherche d'un pourcentage;
- interpréter des données présentes dans un tableau;
- transformer des fractions en décimales;
- déterminer le périmètre, l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement du niveau secondaire inférieur (C.E.S.I.) ou titre équivalent ou supérieur.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement : connaissance de la mode	C.T.	B	48
3.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

1. Histoire de la mode : grands mouvements.

L'étudiant sera capable de:

- identifier et situer les grandes époques et les styles de l'histoire de la mode;
- identifier les catégories et styles des éléments constitutifs d'un vêtement;
- classer un élément d'un vêtement dans sa catégorie et son style.

2. Psychologie et sociologie : mode et clientèle.

L'étudiant sera capable de:

- identifier les relations entre un courant artistique donné et la mode compte tenu de la situation socio-économique du moment;
- comprendre l'importance de l'expression idéologique d'un groupe social à travers les vêtements adoptés;
- détecter chez une personne la place de l'expression personnelle dans le choix d'un vêtement (besoins du consommateur);
- analyser l'adhésion du public à une tendance " mode ".

3. Connaissance de la mode du point de vue " tendances ".

Grandes caractéristiques de classement des gammes de produits " Haute couture ", " Prêt-à-porter de luxe ", " Confection " .

L'étudiant sera capable de:

- s'imprégner des lignes nouvelles avec un sens critique;
- dégager les lignes de force de la mode compte tenu de la mouvance culturelle et artistique;
- associer l'une ou l'autre tendance de la mode, au physique, à la personnalité d'un client potentiel.

4. Analyse esthétique.

4.1. Théorie des couleurs.

Après avoir été sensibilisé:

- aux lois fondamentales de la couleur,
- aux règles d'harmonie des couleurs,
- aux effets psychologiques et physiologiques des couleurs.
- au vocabulaire théorique des couleurs,
- au vocabulaire des couleurs mode,
- à l'importance des couleurs dans l'habillement,
- à l'utilisation des références du système " Pantone ".

L'étudiant sera capable de rechercher l'harmonie de lignes, de couleurs et matières d'un vêtement ou d'un ensemble.

4.2. Leçon de goût : appariement au niveau des formes, des lignes, des couleurs et des proportions.

L'étudiant sera capable de:

- assortir différentes catégories de vêtements et/ou accessoires pour composer un ensemble coordonné en respectant les critères d'harmonie selon l'évolution d'une société;
- rechercher l'harmonie de lignes, de couleurs et matières d'un vêtement ou d'un ensemble.

4.3. Accessoirisation .

L'étudiant sera capable d'assortir différentes catégories de vêtements et/ou accessoires pour composer un ensemble coordonné en respectant les critères d'harmonie selon l'évolution d'une société.

5. CAPACITES TERMINALES

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant sera capable, dans une situation donnée, d'assortir différents éléments d'un ensemble selon des critères de mode et d'esthétique qui composent l'unité de formation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de l'originalité, la créativité et la pertinence des propositions de l'étudiant.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.